



ETAT DES LIEUX

Centre socioculturel d'AUSSAC-VADALLE

Entre les soussignés :

Le Bailleur : **Monsieur LIOT Gérard** représentant de la Commune d'AUSSAC-VADALLE, ou son représentant

Le Locataire : **Madame BODERE Maryline et Monsieur LEGER Christophe** domiciliés 1, rue des Pins 16560 d'AUSSAC-VADALLE

Il a été constaté lors de l'entrée du locataire dans le centre socioculturel, le **07 juin 2024** l'état des lieux en annexe.

Le locataire a été informé sur l'utilisation des moyens de secours (extincteurs, alarme, SSI, organes de coupure d'urgence, ...) mis à leur disposition ainsi qu'aux consignes de sécurité (évacuations, désenfumage, ...) et il a reçu à cet effet copie du règlement,

Le locataire a été informé que la personne qui a reçu la présente information **doit être présente sur les lieux en permanence**,

Equipements :

• Electricité :

Compteur entrée 38029 Compteur sortie 98 kWh.

Consommation électricité 38127

Coût unitaire : 0,30 €

Soit un total à régler de : 29,40 €

• Fioul :

Compteur entrée Compteur sortie

Consommation fioul

Coût unitaire :

Soit un total à régler de :

	Le Locataire	Le représentant de la commune
ENTREE		
SORTIE		

	ENTREE	SORTIE	Observations
Clés			
6 Clés GS avec alarme	<input checked="" type="checkbox"/>		
5 Clés PS avec alarme			
4 Clés pour cuisine	<input checked="" type="checkbox"/>		